



Rivière-Bleue - Volume 49, Numéro 5 - Janvier 2025

# BONNE ANNÉE 2025!

# Dans ce numéro:

Page 3 Chronique municipale Communications Nouvelles de votre biblio

**Fabrique** 

Page 4

Cercle des Fermières Riveraines

Club de randonnées Appalaches Page 5

Club optimiste Petites annonces Page 7

Calendriers Page 11-12



# Mot du comité du journal



Toute l'équipe du Journal Entre deux Lacs vous souhaite une Bonne Année 2025.

Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que le journal est disponible aux endroits suivants : Épicerie Bonichoix, Station-Service le 160, Pharmacie Gabrielle Ouellet, au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité <a href="https://www.riviere-bleue.ca/">https://www.riviere-bleue.ca/</a>.
Bonne lecture!

Le Comité du journal

# JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST
RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) GOL 2BO
PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 190 EXEMPLAIRES
PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE
DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

### **COMITÉ INFORMATION**

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: LAURETTE BEAULIEU, ,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 7 février 2025 Pour une publication le : 19 février 2025





# La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> mardi Séance du conseil municipal

2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC

# PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 4 FÉVRIER 2025 à 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi 8 h à 12 h

info@riviere-bleue.ca Courriel: Site Web: www.riviere-bleue.ca Téléphone: 418-893-5559



# Chronique municipale





Comme la séance du conseil a eu lieu le 14 janvier 2025, les sujets du mois de janvier vous seront communiqués dans le journal de février.



# **Communications**



# Soirée du 31 décembre

La Municipalité avait organisé un souper fondue pour fêter l'arrivée du nouvel an! C'est près de 70 personnes qui ont participé! Le souper était suivi d'une soirée avec chansonnier, qui en a fait danser plus d'un! Merci à tous pour votre participation!

> Marie-Eve Nadeau Adjointe de direction

# Des nouvelles de votre biblio



# Vœux de bonne année

Au nom de tous les bénévoles qui sont là pour vous accueillir dans VOTRE bibliothèque, Je souhaite, à vous tous, chers lecteurs, une année remplie de joie de bienveillance et surtout de plaisir de lire.

Bienvenue aux nouveaux lecteurs.

Horaire: Les mardis, de 18h:30 à 20h. Les mercredis, de 13h. à 15h. les dimanches, de 13h à 17h.

Bienvenue à tous

Christiane Roy





# Message de la Fabrique

En ce début d'année 2025, l'Assemblée de fabrique vous souhaite une merveilleuse année. Nous vous souhaitons une année remplie d'amour, de solidarité et de tendresse. Que la santé vous accompagne et que vos vœux se réalisent.

# Horaire des messes

Les messes du dimanche sont maintenant à 11 heures. L'invitation est lancée de venir participer à ce moment de partage.

# L'Assemblée de fabrique

Il y a eu élection de deux marquilliers le dimanche 15 décembre dernier. Madame Madeleine Lévesque et monsieur Christian Ouellet ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Merci à ces deux personnes d'avoir accepté cette mission pour votre paroisse.



L'Assemblée est donc constituée de Régis Pellerin, prêtre modérateur, Christian Ouellet président, Louise Cassistat, vice-présidente, Michel Gingras, Denis Landry, Madeleine Lévesque, et Dolorès Ouellet, marguilliers. Louise Cassistat est la trésorière et Denis Landry le secrétaire.

### Messe de Noël

Il y a eu une belle participation à la messe de Noël même si la messe était à 18 heures. Plusieurs familles étaient présentes ainsi que de nombreux jeunes. La fabrique remercie particulièrement la chorale pour la qualité des chants et l'abbé Régis Pellerin pour être venu officier la célébration. Merci également aux bénévoles qui ont si bien décoré l'église pour cette période de fêtes.

# Voici les principales fêtes à compter de janvier jusqu'à Pâques:

1er janvier: STE MARIE, MÈRE DE DIEU

5 janvier: ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR

12 janvier : BAPTÊME DU SEIGNEUR

2 février : PRÉSENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE

5 mars: MERCREDI DES CENDRES qui débute le

Carême qui se termine le mercredi 16 avril

13 avril: DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION

17 avril : JEUDI SAINT : LA CÈNE DU SEIGNEUR

18 avril: VENDREDI SAINT: LA PASSION DU

**SEIGNEUR** 

19 avril : SAMEDI SAINT : LA VEILLÉE PASCALE

DE PÂQUES : 20 avril: DIMANCHE

RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

Denis Landry



# Cercle des Fermières Riveraines



Les Cercles de Fermières du Québec Cercle des Fermières Riveraine Portes Ouvertes du cercle des fermières « Riveraines »



Un gros MERCI aux nombreuses personnes qui ont acheté des billets pour notre tirage bénéfice, ainsi qu'aux gens présents le soir du 12 déc.2024 Voici nos gagnants:

1.	Pierre Coulombe	Nappe blanche
2.	Monique Viel	Laize
3.	Mario Cauchon	Linge à vaisselle
4.	Claire Lahey	Mitaines
5.	Gilberte Perreault	Catalogne 60 p.
6.	Julie Morneau	Bijoux
7.	Noémie Tremblay	Pantoufles
8.	Océane Vachon	Linge à vaisselle
9.	Liliane Massé	Pantoufles
10.	Diane Fortier	Laize
11.	Manon Morneau	Sac d'épicerie
12.	Gilka Théberge	Pantoufles
13.	Johanne Hallé	Pot Miel
14.	Fabienne Lemieux	Bas de laine
15.	Louise Cassistat	Pantoufles
16.	Denise Dubé	Livre de recettes
17.	Dany Patry Produit	s pour pieds
18.	J-Paule St-Pierre	Doudou



19. Denise Thériault Produit cheveux

20. Annie Bérubé Napperon+torchon

21. Maude Fontaine Chandelle

22. France Bossé Linge a vaisselle +torchon

23. Isabelle Lajoie Cadeau de la pharmacie

24. Cyndia Richard Linge a vaisselle + lavette

25. Kathy Boutot Sac de four, étui ciseau, sac épicerie

26. François Pellerin Sac de four, sous plat, sac poche

Un gros MERCI, aux nombreux donateurs et donatrices des prix; la plupart nos fameuses artisanes Les Riveraines. Et beaucoup de gratitude pour votre participation bien appréciée. Nous désirons souhaiter une Bonne Année, Bonheur et Santé à tous et vous dire que vous êtes les bienvenus de venir nous rencontrer.

> Violette St-Pierre. Fermières Riveraines



# Randonnées Appalaches



# Au Beau Lac et au Lac Long:

# Trois sentiers prisés par la population de Rivière-Bleue durant le temps des fêtes!

Durant les fêtes, des riverains du Beau Lac, en collaboration avec le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue, ont pris l'initiative de proposer à la population environnante, et plus particulièrement à celle de Rivière-Bleue, quelques

activités à l'entrée du sentier Pointe-à-Moitié située près du Beau Lac à Rivière-Bleue.

C'est avec beaucoup de plaisir que ces riverains et administrateurs du Club de randonnées Appalaches ont pu constater l'attrait de ces activités organisées sans prétention, dans un désir de partage, en ce temps hivernal consacré aux rencontres festives.

Plusieurs visiteurs se sont rendus sur le sentier Pointe-à-Moitié et sur les sentiers 3 Frontières (Beau Lac) et Bootlegger (Lac Long) tout au long de la période des fêtes. Les conditions étaient très bonnes du 21 au 28 décembre : un fond glacé mais recouvert pendant plusieurs jours d'une belle couche de neige qui rendait les lieux féériques et faciles d'accès.

# Les lieux sont visités - on peut y constater la pratique de diverses activités

Les Riverains, voire les résidents du Témiscouata, ont l'habitude de fréquenter ces lieux de villégiature. Au Beau Lac notamment, ils l'ont fait de multiples façons en ce temps des fêtes : en allant y marcher, glisser, pratiquer le VTT ou le piégeage.

La présence du Père Noël et de Mère Noël le jeudi 26 décembre en après-midi à l'entrée du sentier Pointe-à-Moitié a été l'occasion pour plusieurs résidents du Beau Lac et des alentours de se rencontrer et de piquer une bonne jasette ; 37 personnes, petits et grands, sont venus dire bonjour au Père Noël!

C'est en échangeant avec tous ces visiteurs et résidents du Beau Lac et du Lac Long que l'on peut constater l'expression d'un profond attachement à ces lieux de nature d'exception.





Légende photo : Ici, on glisse sur le sentier 3 Frontières!



Le début du sentier Pointe-à-Moitié du Beau Lac a été décoré de coquettes marques d'amour : de petits cœurs rouges ont été suspendus dans le cadre de l'activité de décoration de Noël proposée aux visiteurs des lieux du 21 au 28 décembre. Une famille, résidente du chemin Saint-Joseph, a confectionné un rondin placé bien en vue dans l'arbre de Noël installé pour l'occasion, indiquant aux visiteurs qu'ils étaient les bienvenus. Un participant anonyme a confectionné un bonhomme de neige avec divers matériaux récupérés, etc. L'ensemble de ces petites initiatives a égayé les lieux et créé une ambiance festive! On a bien l'intention de répéter pareilles activités!



Légende : Un lieu de repos sur le sentier Bootlegger (Lac Long) Dans un décor féérique!

La MRC adopte une résolution d'appui d'analyse aux deux projets d'aires protégées déposés par le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue

C'est avec une grande joie et la satisfaction d'avoir réussi à faire valoir la pertinence d'analyser les deux projets d'aires protégées déposés que le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue a appris l'adoption par la MRC de Témiscouata de la résolution d'appui d'analyse aux projets du Parc Nature du Lac Long et du projet Beau Lac.



Cette résolution d'appui d'analyse adoptée par la MRC permet spécifiquement à ce que les deux projets soient étudiés plus en profondeur par le gouvernement québécois, ce qui constitue une occasion rare, à saisir, pour mieux connaître ces deux lieux de nature, leurs enjeux, leurs spécificités.

# Concertation au printemps 2025

Rappelons que c'est au printemps 2025 que tous les projets retenus par le gouvernement seront remis aux régions concernées pour que des travaux de concertation aient lieu afin que les communautés régionales décident ensemble de ce qu'elles veulent en faire : définition du territoire, de ses usages, plan de conservation, etc.

Nous demeurons confiants que tous ces efforts déployés à ce jour donnent des résultats concrets car, pour les deux projets, le but visé est d'intérêt collectif, soit celui de protéger des biens communs, deux lieux de nature emblématiques de Rivière-Bleue, pour les générations futures dans le respect des usages.

Enfin, important de préciser que dénomination d'aire protégée amène avec elle de multiples avantages dont celle de pouvoir compter sur la préparation par le gouvernement québécois de conservation pourront qui éventuellement agir significativement sur le renouvellement des ressources naturelles qui sont à la base de la pratique de nombreuses activités récréatives et économiques.

> Dominique Samson, Secrétaire du Club de randonnées Appalaches

# Club Optimiste

Des nouvelles de votre Club Optimiste :

TIRAGE « MOITIÉ/MOITIÉ »

Depuis la mi-décembre, les membres du Club Optimiste vous ont offert des « Moitié/Moitié » afin d'aider les différents groupes jeunesse dans le financement de leurs activités. Le tirage aura lieu lors de notre souper Spaghetti, le 5 avril 2025. Le coût des Moitié billets est: 1 billet pour 2 \$, 3 billets pour 5 \$ et 8 billets pour 10 \$. Merci de nous Moitié encourager.

Lise St-Pierre, Club Optimiste



# Petites annonces



### Les sujets essentiels du mois

### PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE!



Chaque foyer de la région produit en moyenne 488 kg de déchets chaque année dont près de 70 % auraient pu être recyclés ou compostés, selon une étude réalisée en 2021. Fait intéressant, en 2024, on note une baisse de 6 % des tonnages mis aux poubelles par rapport à la moyenne des 5 dernières années, cette diminution est vraiment encourageante et c'est pourquoi la RIDT poursuit ses efforts de sensibilisation avec la campagne d'information « Parce que chaque geste compte! ». L'objectif est d'informer, sensibiliser et éduquer davantage la population sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.



Déposer matières recyclables ses compostables au bon endroit au lieu de tout jeter à la poubelle peut sembler anodin, mais chaque kilogramme bien trié prolonge la durée de vie du site d'enfouissement, nous fait économiser collectivement des sous et contribue directement à l'atteinte des objectifs régionaux fixés.

Rappelons que la MRC de Témiscouata a adopté cet automne un nouveau Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) qui vise à améliorer et optimiser la performance régionale au cours des 7 prochaines années pour tous les types d'utilisateurs (résidentiel, industriel, commercial et institutionnel). Pour connaître les orientations du PGMR 2024-2031 et découvrir les différents services déjà offerts dans la région, visitez le ridt.ca.

POUR 2025 : SANTÉ, BONHEUR ET QUELQUES BONNES **RÉSOLUTIONS ÉCOLOGIQUES...** 

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An sont déjà derrière nous. En ce début d'année 2025, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions et de « faire le bon geste de tri» pour ses matières résiduelles, pour éviter d'envoyer inutilement aux déchets des matières qui peuvent avoir une nouvelle vie.

- ✓ Sapin de Noël naturel à apporter à l'un des 4 écocentres ou encore dans l'un des 15 dépôts municipaux
- contenants de plastique vont tous dans le bac bleu de récupération
- ✓ Résidus organiques et restes de table en tout genre peuvent être déposés

dans un des conteneurs bruns des points d'apport volontaire

Parce que chaque geste compte, visitez le ridt.ca pour en apprendre davantage sur « Faire le bon geste de tri » et éviter au maximum l'enfouissement... https://ridt.ca/faire-le-bongeste-de-tri/

Bonne Année 2025!!!

#### UNE « RÉVOLUTION » DANS VOTRE BAC BLEU

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier, Éco Entreprise Québec (ÉEQ) est officiellement responsable de la collecte sélective partout au Québec.

Contenants, emballage et imprimés, c'est tout! Une véritable « révolution » dans le bac bleu pour toute la province.

Désormais, tous les contenants, emballages et imprimés, qu'ils soient en papier, carton, métal, verre ou plastique, peuvent être déposés sans hésitation dans le bac de récupération.

Les emballages en plastique sans numéro y trouveront aussi leur place et il suffit de se poser une seule question. Est-ce que c'est un contenant, un emballage ou un imprimé? Oui alors ça va dans le bac bleu.

Il n'y a que deux exceptions : les contenants de métal sous pression (aérosol) et les emballages de protection en polystyrène qui se défont en billes. Même ce qui allait aux déchets il y a peu, comme les sacs de croustilles, les pellicules de plastique qui recouvrent certains aliments, les barquettes de ✓ Emballages en papier, boîtes de carton et styromousse ou les pots de yogourt individuels... tout peut aller dans le bac de récupération. Il faut quand même que ces matières soient « propres ».

> Cette mesure vise à encourager des pratiques plus durables, à récupérer des volumes suffisants de



matières pour trouver des débouchés viables et à améliorer l'efficacité du système de recyclage au Québec.

Fabricants de matières, transporteurs et citoyens ont tous un rôle à jouer dans ce processus.

Éco Entreprise Québec a lancé l'initiative « Bac Impact » pour aider les citoyens dans leur tri. Cette plateforme devrait fournir toutes les informations nécessaires pour recycler correctement et ainsi contribuer à donner une seconde vie à la récupération. Pour en savoir plus sur les bons gestes de tri: Bacimpact.ca.

# BON COUP POUR L'ENVIRONNEMENT AU TÉMISCOUATA – CPE LES CALINOURS

Félicitations au Centre de la Petite Enfance (CPE) Les Calinours de Notre-Dame-du-Lac, Dégelis et Cabano pour avoir modifié de manière importante leur gestion des matières résiduelles tout récemment.

Grâce au bon tri des matières recyclables qu'ils faisaient déjà et à l'ajout du tri de toutes les matières organiques au sein des 3 installations, le CPE a diminué de manière impressionnante le volume de ses déchets.

La preuve est qu'ils ont pu se débarrasser de leur gros conteneur de poubelles pour garder seulement 2 bacs roulants.

À partir du bon tri fait par le personnel, qui accueillent au total 150 enfants, toutes les matières organiques sont maintenant déposées dans un conteneur brun qui est vidé une fois par semaine. Restes de nourriture, de préparation de repas, papier brun des salles de bains, mouchoirs et essuie-tout vont donc au compost et il ne reste presque plus rien dans les déchets à l'exception des couches, des lingettes humides et des gants jetables.

Une belle manière de favoriser de bonnes habitudes de vie aux enfants dès le plus jeune âge.

D'autres actions cohérentes étaient déjà en place comme les restes des repas vendus au personnel à coût minime pour éviter le gaspillage alimentaire ou le don/vente à faible coût des équipements et jouets inutilisés dans les installations aux 52 garderies en milieux familials.

Bravo à la direction et au personnel du CPE Les Calinours de faire une bonne éducation au tri pour nos très jeunes et futurs adultes de demain.

# Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

#### BIEN GÉRER SES MATIÈRES RÉSIDUELLES APRÈS LES FÊTES

# <u>Sapin</u>

Pas de sapin dans le bac de récupération! Au Témiscouata, le sapin naturel doit être apporté à l'écocentre ou au dépôt municipal de votre localité.

Les sapins artificiels, s'ils ne sont plus réutilisables, vont aux déchets.

# **Lumières**

Réutiliser les mêmes lumières de Noël chaque année, c'est une idée écologique et économique. Vous devez quand même vous en débarrasser :

- Toujours fonctionnelles? Offrez-les à des proches ou à un organisme à but non lucratif.
- Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre le plus près de chez vous.



Ne les déposer jamais dans le bac de récupération car elles pourraient endommager les installations au centre de tri.

#### Guirlandes

Vous voulez jeter vos vieilles guirlandes? Mettez-les de côté et organisez plutôt un échange de décorations de Noël pour les Fêtes de 2025. Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles devront être mises aux déchets si elles ne sont pas réutilisées.

#### Jouets

Adieu vieux jouets encore fonctionnels! Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Sinon, vous devez les apporter à l'écocentre. N'oubliez pas : ils ne vont pas dans le bac de récupération.

# Verres à vin et boules de Noël cassés

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ils ont leur place dans la poubelle.

# Vêtements et tissus

Le chandail de laine reçu lors de l'échange de cadeaux ne vous plaît pas ?

Offrez-le à une friperie ou comptoir de linge de la région... et donnez au suivant.

https://ridt.ca/services-ridt/friperie-etcomptoirs-de-linge

# Piles pour les jouets ou les appareils

Quoi faire avec vos piles qui ne fonctionnent plus?

Apportez-les à un point de dépôt de la Minicollecte ou à votre écocentre.

https://ridt.ca/services-ridt/mini-collecte

# Ustensiles

Sachez que les ustensiles en plastique ne sont pas recyclables et vont au bac à déchets.

# Électronique

Vous recevez un nouvel appareil électronique? Vous voulez vous départir de l'ancien?

S'il est toujours fonctionnel, offrez-le à un organisme à but non lucratif qui lui donnera une  $2^{\grave{e}me}$  vie.

Sinon, apportez-le à votre écocentre où il ira rejoindre les Serpuariens https://lesserpuariens.com

# Et dans le bac de récupération ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, la règle est simple pour votre bac bleu : Contenants, Emballages et Imprimés, c'est tout !

Simplement deux exceptions

- les contenants de métal sous pression (aérosol) qui doivent aller à l'écocentre ou dépôt municipal
- les emballages de protection en polystyrène qui doivent encore aller aux déchets

# Et les canettes?

Elles doivent être rapportées chez un détaillant dans le cadre du système de consigne. Vous pourrez récupérer le montant de la consigne (10 cents/canette).

Rappelons qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars prochain, la consigne sera élargie à tous les contenants de boisson, de 100 ml à 2 l. en plastique.

Pour les contenants de boisson en verre et en carton multicouche, il faudra attendre en 2027. D'ici là, on les dépose encore dans le bac à récupération.

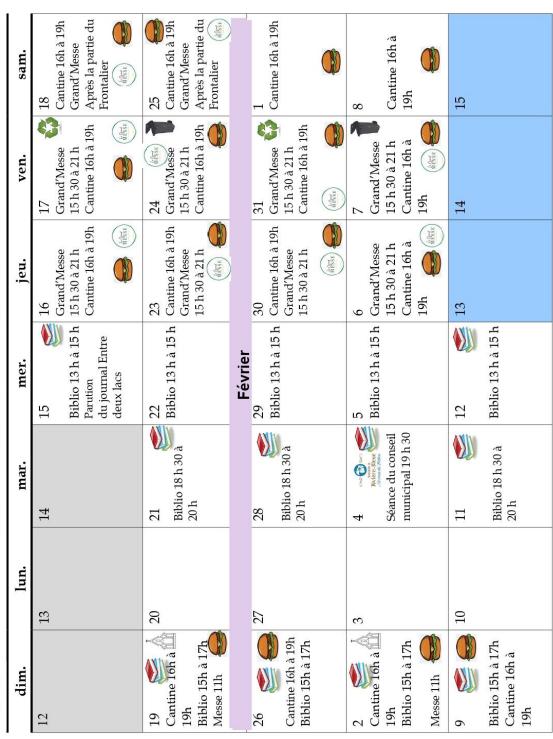
Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement «pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

L'équipe de la RIDT





# JANVICR ET FÉVRICR 2025









# IANVIER ET FEVRIER 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15 18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	16 Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	17 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	18 8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire 20 H Frontalier
19 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	20 18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	21 20 h Hockey J. Thibault	22 18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	23 Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	24 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage	25 8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire 20 H Frontalier
26 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	27 18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	28 20 h Hockey J. Thibault	Février 29 18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	30 Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	31 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	1 8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
2 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	3 18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	4 20 h Hockey J. Thibault	5 18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	6 Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	7 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
9 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	10 18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	11 20 h Hockey J. Thibault	12 18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	13 Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	14 Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	15 8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire